

Etaient présents : Messieurs Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE, Régis JOUDRIER.

Excusés : François LACHAZE.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Création d'une régie pour la perception de la taxe de séjour
2. Adhésion de la SEM Salers Développement à la SAS Salers Biogaz
3. Règlement des déchetteries
4. Personnel,
  - a. Titularisation d'agents
  - b. Convention formations
  - c. Convention Médecine du travail
5. Coopérative laitière de St Bonnet de Salers
  - a. Avenant PRIVAT : plus et moins values : portes, grilles, trappes : + 4060.00€HT
6. Information sur les schémas de mutualisation,
7. Questions diverses
  - a. Demande de subventions :
    - 4 L Trophy : Manon LAPEYRE du Falgoux
    - Voyage scolaire école de St Illide
  - b. Contrat Enfance Jeunesse

---

1. Création d'une régie pour la perception de la taxe de séjour

→ Les membres du bureau valident, à l'unanimité, la création d'une régie et nomment Catherine VARLET comme régisseur et Anne RIMEIZE comme régisseur suppléant.

2. Adhésion de la SEM Salers Développement à la SAS Salers Biogaz

→ Les élus décident, à l'unanimité, de valider la participation de la SEM Salers Développement à la SAS Salers Biogaz, à hauteur de 150 000€ et autorisent, à l'unanimité, le Président à signé les documents afférents à cette décision.

3. Règlement des déchetteries

→ Les élus approuvent à l'unanimité le règlement.

4. Personnel,

a. Titularisation d'agents

Le Bureau approuve à l'unanimité la création des postes suivants à compter du 1er novembre 2014 :

- Assistant de conservation, temps plein
- Adjoint Administratif 1ère classe , mi-temps : 17h30/ semaine

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS							
		POSTES CREEES	POSTES AFFECTES	POSTES VACANTS	TYPE DE CONTRAT	TEMPS DE TRAVAIL	MISE A DISPOSITION
FILIERE ADMINISTRATIVE	ATTACHE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	SECRETAIRE DE MAIRIE	1	1	0	TITULAIRE	3H	
	ASSISTANT DE CONSERVATION	1	1		TITULAIRE	35H	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	17H30	
	ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	REDACTEUR	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	
	REDACTEUR	1	1	0	CONTRACTUEL	35H	EPIC
	AGENT SAISONNIER	1	1	0	CONTRACTUEL	18H	EPIC
	TOTAL	8	8	0			
FILIERE TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	5	5	0	TITULAIRE	35H	1 à l'EPIC
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	17H30	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	28H	
	ADJOINT TECHNIQUE 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	4H	
	ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	1	1	0	TITULAIRE	35H	
	TOTAL	10	10	0			

→ Les élus acceptent, à l'unanimité, les propositions du président, l'autorisent à signer les arrêtés à venir.

#### b. Convention formations

Afin de réduire le coût des formations pour les agents sur le territoire, la Communauté de Communes se propose d'assurer l'organisation de celles-ci.

→ Les élus à l'unanimité, approuvent les propositions du Président et l'autorisent à signer ces conventions avec les communes du territoire communautaire.

#### c. Convention Médecine du travail

→ Les élus, à l'unanimité, décident de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Cantal à compter du 1er janvier 2015 et autorise le Président à signer la convention correspondante.

#### 5. Coopérative laitière de St Bonnet de Salers

→ Les élus valident à l'unanimité l'avenant avec l'ets Privat.

#### 6. Information sur les schémas de mutualisation

#### 7. Questions diverses

##### a. Demande de subventions :

##### i. 4 L Trophy : Manon LAPEYRE du Falgoux

→ Avis favorable pour l'attribution de 500€ à cette participante à la condition qu'elle fasse un exposé de sa course dans les différentes écoles du territoire.

ii. Voyage scolaire école de St Illide

→ Avis défavorable à cette demande.

b. Contrat Enfance Jeunesse

Le Président rappelle aux élus qu'il convient de renouveler le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA.

→ Les élus approuvent, à l'unanimité, la proposition du Président et l'autorisent à signer tout document afférant à cette décision.

D'autre part, ils chargent Jean-Noël PARRA et Martial MEYDIEU de pencher leurs commissions sur l'éventuel transfert de la compétence Jeunesse pour la gestion des CLSH.